

Délibération N° 2016-38

Le Conseil d'administration, en sa séance du 4 mai 2016,
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente

- Vu le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 11 avril 2014, notamment l'article 38 ;
- Vu l'élection de M. James WALKER en qualité de Vice-président du Conseil d'administration au cours de la séance du 4 mai 2016 (point I de l'ordre du jour),

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur la nomination des Vice-présidents fonctionnels.

Les administrateurs émettent un avis favorable sur la nomination des Vice-présidents fonctionnels suivants :

Mme Eva-Marie GOEPFERT, Vice-présidente en charge de la communication et de l'action culturelle
M. Yannick CHEVALIER, Vice-président en charge de l'égalité et de la vie citoyenne
Mme Florence DEBORD, Vice-présidente en charge des personnels et des conditions de travail
M. Daniel URRUTIAGUER, Vice-président en charges des ressources budgétaires
M. James WALKER, (élu Vice-président du Conseil d'administration), Vice-président chargé des relations internationales
M. Eddy MANAS, Vice-président en charge de la vie institutionnelle

Les lettres de mission qui fixeront les attributions des Vice-président.e.s. seront communiquées ultérieurement.

Membres en exercice : 30
Quorum : 16
Présents et représentés : 26
Dont :
Pour : 16
Abstentions : 10

Fait à Lyon, le 9 mai 2016

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER



La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.